

Une nouvelle taxe sur l'essence serait mal accueillie

LISA BINSSE

L'idée d'une taxe spéciale sur l'essence pour financer un vaste projet pan-canadien de réfection des routes risque de susciter des grincements de dents au Québec, une des provinces où le prix de l'essence à la pompe est le plus élevé.

Nicole Lemire, directrice générale de l'Association des consommateurs du Québec n'a pas mâché ses mots hier: «Cela n'a pas de bon sens. Les gouvernements pensent que le porte-feuille des contribuables est élastique.»

Cet ambitieux projet fédéral, concocté de concert avec les provinces, a refait surface et serait lancé en novembre pour sortir le pays de sa torpeur post-référendaire. Il est question que ce projet, qui représenterait des investissements de 12

milliards sur dix ans, soit financé par le biais d'une taxe spéciale d'un cent sur le litre d'essence.

Une idée semblable a été lancée aux États-Unis par le candidat indépendant Ross Perot dans le cadre de la campagne présidentielle.

Fait à signaler, au Canada il se consomme annuellement 16 milliards de mètres cubes d'essence ou 16 milliards de litres. Donc, un cent le litre signifierait une somme de 160 millions de dollars pour l'ensemble du pays et d'environ 35 millions au Québec.

«Quand trouveront-ils d'autres solutions que celle de taxer les gens, se demande Mme Lemire? Je ne pense pas qu'on marche là-dedans.»

Mme Lemire rappelle qu'il avait déjà été question qu'une partie des sommes versées à la Régie de l'assurance-automobile

du Québec serve à financer le réseau routier. «Ça n'a jamais été fait. L'argent est allé au fonds consolidé, un fonds sans fond!»

Au lieu de taxer davantage les gens et réduire d'autant leur pouvoir d'achat, dit-elle, pourquoi ne pas servir d'une partie des taxes déjà perçues sur l'essence pour réparer et améliorer les routes. L'Association canadienne des automobilistes (CAA) a déjà fait la même suggestion au début du mois.

Des gouvernements gourmands

D'ailleurs une comparaison des prix de l'essence ordinaire sans plomb en 1982 et en 1992, à Montréal, démontre que le prix à la pompe pour cette catégorie d'essence est plus cher aujourd'hui à cause essentiellement de la gourmandise des gouvernements.

Si on soustrait la composante taxes du prix à la pompe, l'essence coûte moins cher aujourd'hui.

A titre d'exemple, en 1982 le coût de l'essence ordinaire sans plomb à la pompe à Montréal était, selon Énergie, Mines et Ressources Canada, de 54,7 cents le litre contre 61,1 cents le litre aujourd'hui, si l'on fait abstraction de la guerre de prix. En fait, l'automobiliste peut se procurer de l'essence à 49,9 cents le litre dans certaines stations de la région de Montréal, mais le prix le plus fréquemment demandé se situe aux alentours de 59,6 cents, soit plus qu'en 1982.

Ce prix comprend les taxes provinciale et fédérale. En 1982, le prix de 54,7 comprenait une somme de 19,3 cents en guise de taxes, ce qui signifie que le coût de l'essence se situait à 35,4 cents. En 1992, le coût de 59,6 cents le litre englobe 31,2

cents de taxes. Donc l'essence elle-même ne représente plus que 28,4 cents le litre!

Moins cher qu'en 1982

Si l'on tient compte de l'inflation, le coût de l'essence à la pompe est moins cher aujourd'hui qu'en 1982 alors que le litre à 59,6 cents représenterait un coût de 38,8 cents en dollars 1982. Un litre à 49,9 cents équivaudrait à 32,5 cents en dollars de 1982.

Selon le projet pan-canadien, le Québec recevrait 1,3 milliard sur dix ans pour son réseau national de 2800 kilomètres. Une taxe spéciale sur l'essence pose toutefois un problème notamment au Québec, où les automobilistes paieraient environ le quart de la contribution mais n'auraient que le dixième des retombées puisque seules 10 p. cent des routes admissibles se trouvent sur son territoire.

À LIRE

Claude Picher

■ Annoncer un vaste programme de voirie de 12 milliards, voilà qui donne l'impression de stimuler la relance, d'encourager les régions, de créer de l'emploi. Mais il ne faut pas s'y laisser prendre: tout cela n'est que de la poudre aux yeux, affirme notre columnist en page C 3.

Reichmann

■ La famille Reichmann se dit prête à concéder 90 p. cent d'Olympia and York Developments à ses créanciers, révèle le plan de restructuration qui constituera la base de la proposition finale sur laquelle doivent se prononcer ses créanciers, du 20 au 30 novembre. C 3

Ivanhoé

■ Ivanhoé investira 22 millions, au lendemain du NON, dans l'agrandissement et la modernisation du centre commercial de l'île-Perrot, à Pincourt. C 2

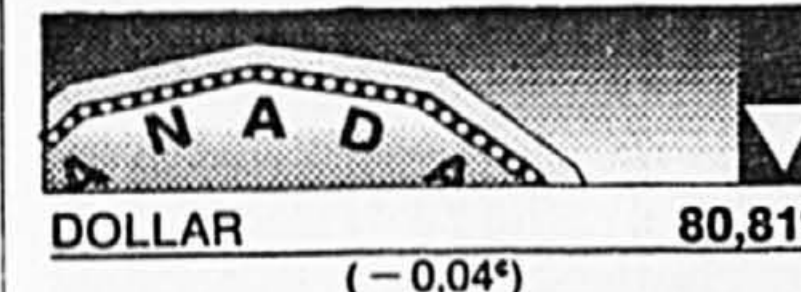
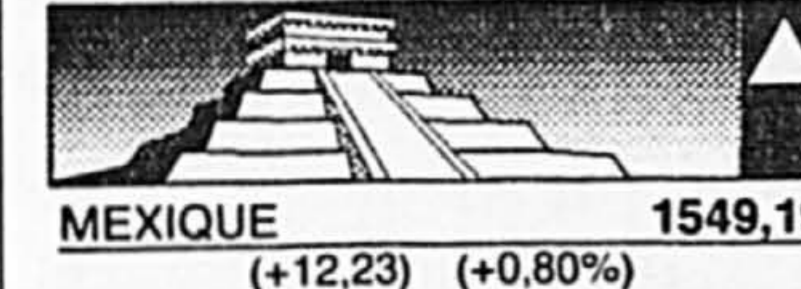
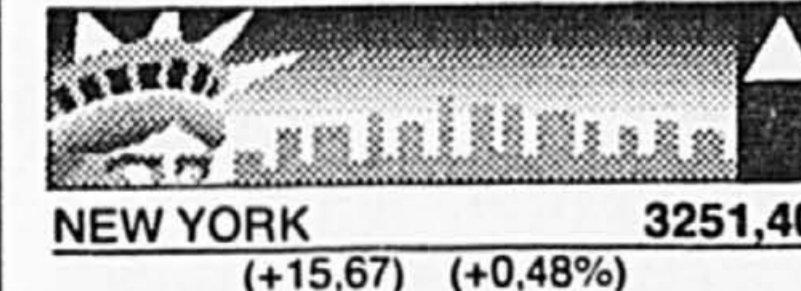
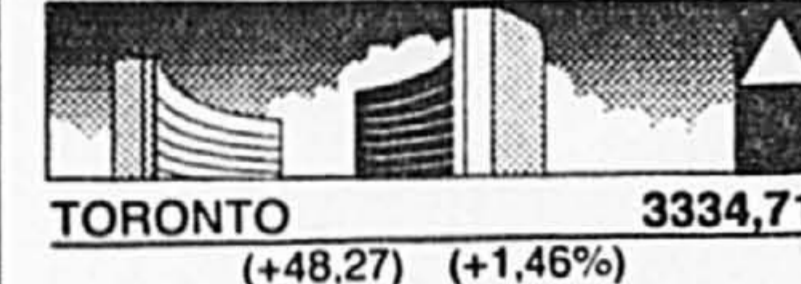
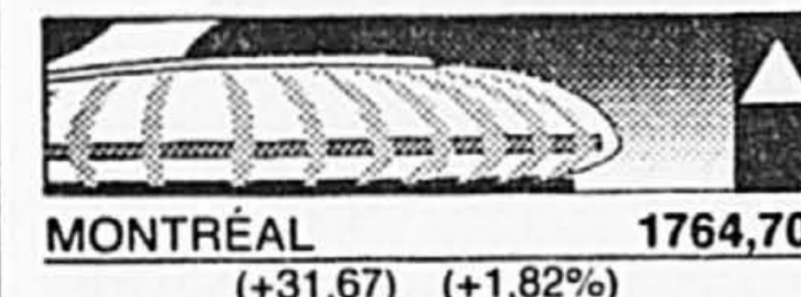
Télé-Métropole

■ Le dossier des sociétés en commandite de Télé-Métropole fait des progrès à la Sûreté du Québec qui a rencontré au cours des derniers jours certains individus mêlés au dossier. C 3.

Asbestos

■ Deboutée par la Cour d'appel de l'Ontario dans la bataille des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos, le gouvernement du Québec a 60 jours pour décider de porter la cause devant la Cour suprême. C 4.

INDICES



Après Steinberg Des chambardements sont à prévoir dans l'alimentation



LAURIER CLOUTIER

Si certains ont cru qu'après le démembrement de Steinberg, l'industrie de l'alimentation du Québec, avec trois distributeurs géants au lieu de quatre, retrouverait sa stabilité des prix et sa croissance des profits, ils devront déchanter un peu.

Selon des experts interviewés, il est vrai que l'industrie de 12 milliards renouera enfin avec une certaine expansion de son marché, vu notamment la disparition de 16 supermarchés Steinberg, fermés plutôt que rachetés lors de l'opération sauvetage de l'été dernier.

Il est vrai aussi que Métro-Richelieu et IGA-Hudson & Daudelin afficheront graduellement de meilleurs résultats. Mais Club Price promet de faire d'autres ravages dans le marché. Et de nouveaux concurrents pourraient naître!

Surtout, Univa-Provigo risque gros à court terme. La stratégie de la guerre de prix des grandes surfaces corporatives Maxi et Héritage s'annonce prometteuse dans le marché à long terme. Univa risque toutefois entre-temps une fronde de nombreux marchands affiliés Provigo, qui s'estiment concurrencés de façon déloyale par leur grossiste et propriétaire de Maxi et Héritage.

À un point tel que certains plaident maintenant, après celui de Steinberg, le démembrement d'Univa, prenant peut-être leurs désirs pour la réalité.

Des poursuites

De fait, un groupe de 46 marchands Provigo ont déposé une poursuite contre leur fournisseur. Plusieurs aimeraient s'approvisionner ailleurs. Certains ont fermé et Univa en a racheté d'autres pour tenter de régler une partie du problème. Le groupe ne compterait plus que 22 membres.

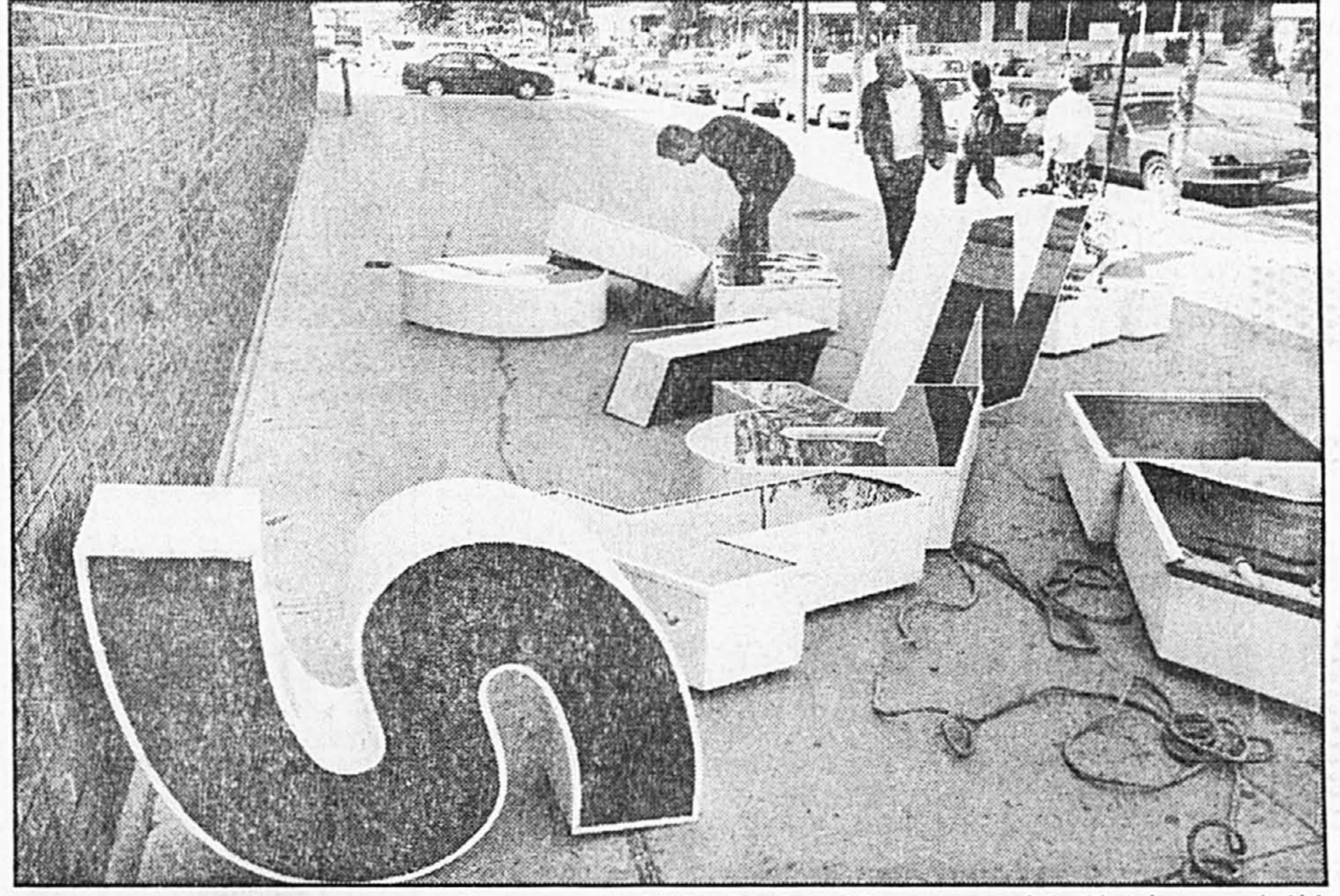
L'offre de rachat a fait grimper la valeur marchande des supermarchés, forçant l'arrêt de ces transactions, alors que de nombreux marchands souhaiteraient maintenant en profiter.

«Tous veulent aujourd'hui se faire racheter par Univa et reprendre leur liberté», lance un expert de l'industrie alimentaire.

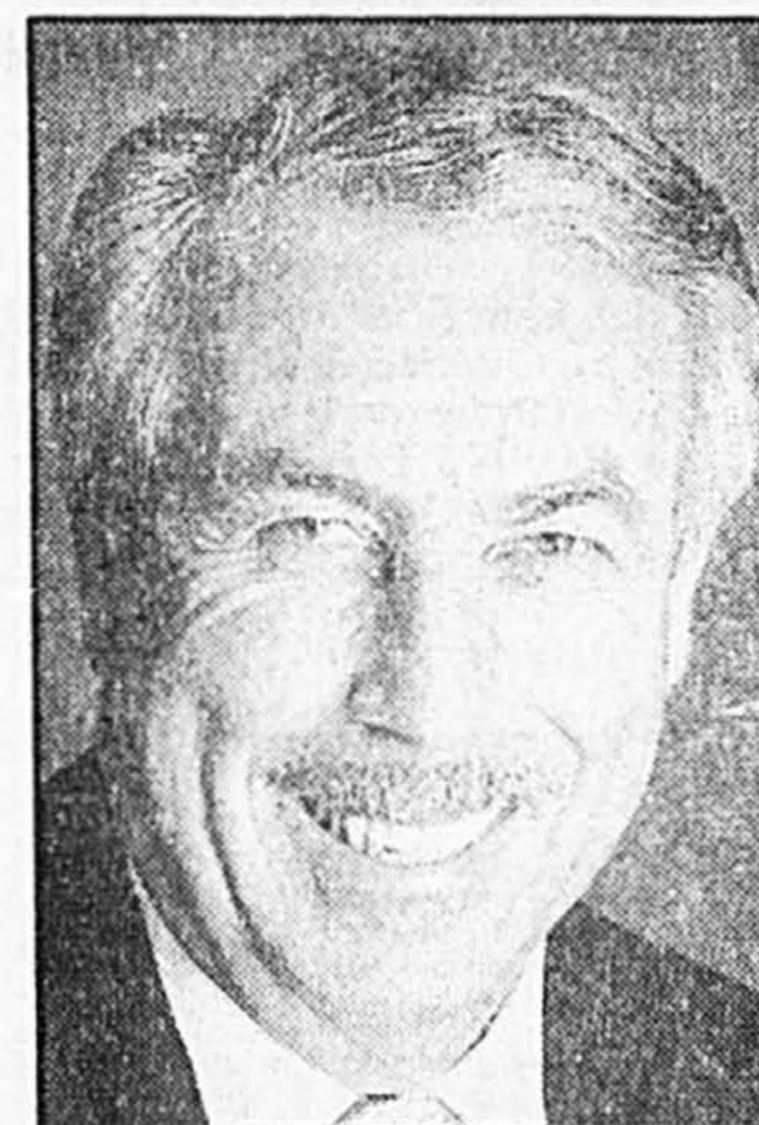
«Personne parmi les marchands Provigo est vraiment content aujourd'hui», ajoute-t-il. Mais ils ne peuvent vendre leur supermarché et ils ne peuvent s'approvisionner ailleurs.

Univa devrait changer de stratégie pour contenter tout le monde. Mais aucun de ses dirigeants ne veut la modifier, selon le spécialiste.

Si bien que Maxi et Héritage grugent des parts de marché des détaillants Provigo, dont la situation financière se détériore. Univa souffre des difficultés de ses marchands et, leur ayant fait des prêts importants pour l'achat de leur franchise et pour leurs fonds de roulement, risque



L'été dernier, 16 supermarchés Steinberg ont été fermés lors de l'opération sauvetage.



Guy Lessard, ex-vice-président exécutif de Provigo Distribution, prévoit une autre révolution dans l'industrie de l'alimentation.

de ne pouvoir récupérer en totalité ces créances.

Plusieurs franchisés Provigo «se cherchent carrément un autre fournisseur et tentent de faire passer par la Cour leur contrat d'approvisionnement. Mais c'est impossible jusqu'ici, car ils sont liés par leur bail et/ou leur engagement contractuel, ils n'ont pas le choix», explique

l'expert de l'industrie. De nombreux détaillants reprochent à Univa d'utiliser la liste de clients qu'ils ont constituée avec le Club Orange pour mieux les combattre par Maxi et Héritage.

De meilleurs prix

Denyse Chicoyne, analyste financière chez le courtier Nesbitt Thomson, de Montréal, précise de son côté dans sa dernière étude de 88 pages sur l'industrie alimentaire canadienne et québécoise que Maxi et Héritage gagnent du terrain en proposant des prix inférieurs de 17 p. cent par rapport aux marchands Provigo, grâce à une gamme de produits et un service moins élaborés.

«Univa améliorera graduellement ses profits, en Ontario et au Québec. Mais ses relations tendues avec ses affiliés du Qué-

bec nuira à sa croissance à long terme», écrit-elle.

C'est au Québec par ailleurs que l'industrie alimentaire canadienne affichera la meilleure performance, pendant deux ou trois ans, grâce à la rationalisation provoquée par la fin de Steinberg. Le marché y stagnait depuis 86. Mais surtout Métro-Richelieu, active seulement au Québec, et Oshawa, qui y possède IGA-Hudson & Daudelin, en tireront vraiment avantage, estime Mme Chicoyne.

La stratégie d'Univa avec Maxi et Héritage portera fruit en terme de part de marché mais nuira à la santé financière de ses affiliés, confirme-t-elle. Et à celle du groupe! «Étant donné la stratégie choisie, il est surprenant de découvrir le bilan

SUITE A LA PAGE C 2

L'optimisme des marchés ne s'estompe pas pour un oui ou pour un non

PAUL DURIVAGE

Loin de s'alarmer, les marchés financiers canadiens étaient encore en liesse hier, au surlendemain du référendum, et n'eût été des freins apposés par la Banque du Canada, les taux d'intérêt étaient mûrs pour une chute encore plus importante que le point de pourcentage maintenant prévu.

«Il y avait un grand enthousiasme sur le marché», raconte M. André Sullivan, vice-président au change commercial et marché monétaire de la Banque Nationale de Paris soulignant qu'à un moment, l'encours des bons du Trésor suggérait une baisse de plus de 1,25 p. cent pour le taux d'escompte.

«Mais les taux déboulaient trop vite pour la Banque du Canada qui veut éviter que le dollar canadien soit mis sous pression.» La banque centrale initia alors une ronde de ventes et rachats de bons, aux prix de la veille. Une diminution trop brutale des taux pourrait suggérer en effet aux spéculateurs que le dollar est sacrifié à l'auteul de la relance économique.

Selon le cambiste, la Banque veut bien reconnaître qu'elle a forcé la dose le premier octobre dernier quand elle ajouta deux points de pourcentage d'un coup à son taux d'escompte pour secourir le dollar. Aujourd'hui, elle corrigerait le tir de moitié. L'autre point en trop s'effritera graduellement au cours des prochaines semaines.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada est actuellement de 7,37 p. cent. Il est fixé tout les jeudis un quart de point de base au-dessus de celui des bons du Trésor.

Les banques s'ajustent

Les principales institutions financières au pays ont déjà modifié leurs taux en vue d'une correction marquée du taux directeur. Leur propre taux préférentiel passait hier de 8,25 à 7,75. La Banque Toronto-Dominion corrigea de la même façon la rémunération de ses dépôts tandis que les autres banques attendaient toujours que prenne fin la campagne concurrente des obligations d'épargne du Canada.

Entre temps, le dollar canadien

glissa d'abord jusqu'à 80,62 cents US pour remonter à 80,81 cents US en clôture, quatre centièmes de cent en moins que la veille. Selon M. Sullivan, malgré le soulagement apporté par l'absence de polarisation du vote référendaire, le dollar canadien retournera près des 79 cents, comme en campagne. Les taux d'intérêt étant à la baisse, c'est ainsi que s'exprimera la prime d'incertitude constitutionnelle que commande toujours le marché.

Incidentement, l'agence de notation de crédit Moody's Investors Service a placé sous surveillance sa cote Aaa attribuée aux emprunts en devises étrangères du Canada et de ses Sociétés, en réponse à «l'incertitude politique et économique créée par le rejet

de la dernière proposition de réforme de la constitution». Ces 6,2 milliards US de titres ont déjà été décotés par l'agence Standard & Poor qui invoquait pour sa part la gestion des finances publiques canadiennes.

De leur côté, les marchés boursiers canadiens ont exprimé plus clairement encore hier leur satisfaction à la conclusion du dossier constitutionnel. À la Bourse de Toronto, l'indice composé des 300 plus importants titres progresse de 1,1 p. cent après des gains de 0,3 p. cent mardi et d'un pour cent le jour même du scrutin. Les actions de Northern Telecom sont en hausse particulièrement forte (2 1/8 \$ à 47 3/4 \$) pour une deuxième séance consécutive.

DPM fait travailler chaque dollar pour vous:

TEMPLETON GROWTH FUND LTD.

Le premier fonds mutuel global d'actions au Canada est maintenant accessible avec l'Option Sans Frais d'Achat. Chaque dollar que vous investissez dans le Templeton Growth Fund Ltd. travaille pour vous dès le premier jour. Une autre bonne raison d'en faire la pierre angulaire de votre stratégie d'investissement à long terme.

Vous pouvez aussi accéder au Fonds grâce à l'Option Frais d'Achat Négociables (maximum de 6 %). Ainsi, vous pouvez choisir entre des frais de rachat différés et décroissants ou des frais d'achat négociables avec DPM.

*Les frais de rachat de 6% la première année diminuent à 0% après huit ans.



Rendements annuels moyens en septembre 1992:			
20,9 %	7,9 %	5,6 %	16,3 %
sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans

DPM est le plus important groupe indépendant de spécialistes en planification financière au Québec, des experts capables de vous proposer la solution sur mesure parmi la plus vaste gamme de placements sur le marché, incluant Templeton Growth Fund Ltd.

POUR LE MEILLEUR CHOIX, CONSULTEZ LES EXPERTS DPM.

Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement annuel composé historique et ne donnent pas nécessairement une indication du rendement futur. Sont inclus les variations dans la valeur des parts et le réinvestissement de tous les dividendes, sans tenir compte des ventes, rachats ou changements optionnels payables par le détenteur de titres, ce qui aurait réduit les rendements. Des informations importantes concernant Templeton Growth Fund Ltd. sont contenues dans son prospectus simplifié. Obtenez un exemplaire en communiquant avec le Groupe de planification financière DPM inc., 755 boul Saint-Jean, bureau 602, Pointe-à-la-Croix, Québec, H9H 5M8. Lisez le soigneusement avant d'investir. La valeur des actions et les taux de rendement fluctuent.



Groupe de planification financière

NOUS BÂTISSONS UNE SÉCURITÉ FINANCIÈRE POUR VOUS.

COMPOSEZ LE 630-7500

Méto et IGA profitent davantage du démembrement de Steinberg

Laurier Cloutier

Méto-Richelieu surtout, mais également IGA-Hudon & Daudelin, profiteront du démembrement de Steinberg, davantage que Provigo.

L'analyste Denyse Chicoyne, spécialisée dans le commerce de détail pour le courtier Nesbitt Thomson, souligne que Méto a mis la main sur les 46 meilleurs Steinberg et Hudon & Daudelin, du groupe Oshawa, sur le grossiste régional Aligro en plus de 25 Steinberg.

Marie Bernier réplique toutefois qu'Univa-Provigo a préféré miser sur 25 Steinberg qu'elle pourra agrandir et convertir en Maxi et Héritage, pour un plus grand potentiel, dans deux ou trois ans.

Dans une étude de 88 pages, Denyse Chicoyne écrit que l'industrie alimentaire du Québec rebondira plus vite cet automne que l'ontarienne, à la suite du rachat de Steinberg par ses trois concurrents. En Ontario, Club Price et Costco, avec plus de 60 p. cent de ventes dans l'alimentation, ouvriront de 10 à 12 entrepôts d'ici deux ou trois ans, contre les supermarchés.

Le Québec sera le premier à améliorer ses marges de profits au Canada. L'Ontario devrait suivre, concentré au Québec et avec sa nouvelle direction, Méto tirera mieux son épingle du jeu.

Le rachat de Steinberg a porté sur 944 millions de son 1,6 milliard de ventes au gros. Les 640 autres millions retomberont graduellement dans les coffres des trois acheteurs, à un coût minimal, améliorant leur potentiel d'ici deux ou trois ans.

Par contre, l'arrivée rapide des clubs-entrepôts en Ontario frappera de plein fouet l'industrie pendant deux ou trois ans. Club Price a ouvert 12 succursales en Ontario et au Québec, avec 1,4 milliard de ventes, et Costco, autant de magasins, dans l'Ouest, avec 960 millions de chiffre d'affaires. Ils devraient doubler ces investissements au cours des pro-

chaines années. Aux E.-U., les ventes des entrepôts passeraient de 26 à 100 milliards d'ici l'an 2000, accaparant cinq p. cent des ventes au détail.

Heures d'ouverture

Par ailleurs, la libéralisation des heures d'ouverture, en Ontario et au Québec, devrait profiter aux supermarchés. Aux E.-U., elle s'est traduite par une réduction du nombre des magasins d'alimentation, qui a frappé surtout les plus petits. Denyse Chicoyne croit que les supermarchés augmenteront graduellement leur taille au Québec, pour mieux se battre contre Club Price, alors que de nombreux dépanneurs devront fermer. Les restaurants, une industrie de 17 milliards au Canada, perdront du terrain au profit des supermarchés, dans la foulée de la recession, de la TPS et du cocooning.

Provigo tire 3,1 milliards de chiffre d'affaires du Québec mais aussi 1,6 milliard de l'Ontario, sans parler de son noyau de Californie. Le rachat de Steinberg n'aidera donc qu'en partie Univa. En outre, les Provigo du Québec verront leur rentabilité diminuer sous les coups de Maxi et Héritage, les grandes surfaces du groupe.

En outre, Univa aurait besoin de capital et d'une réduction de ses dettes mais son principal propriétaire, Unigesco, ne peut se permettre de la laisser procéder à une nouvelle émission d'actions, au risque de diluer son contrôle au profit de Sobeys, des Maritimes.

Par contre, le président Pierre H. Lessard est en train de gagner son pari chez Méto. L'addition des 480 millions, au gros, des 46 Steinberg améliorera directement ses profits. S'ajoutera la part de 166 millions des 16 Steinberg fermés. Méto a acheté les Steinberg avec les ventes au pied carré les plus élevées, de 9,30 dollars.

Enfin IGA, devenue proportionnellement plus petite au Québec, accaparera plus que sa part des 16 Steinberg non rachetés et des 20 Provigo qu'Univa compte fermer.

Chambardements à prévoir...

SUITE DE LA PAGE C 1

d'Univa aussi exposé aux résultats de ses marchands.

«Nous qualifions l'achat des actions d'Univa de spéculatif à ce moment-ci, à cause de ses relations tendues avec ses marchands et de son endettement», écrit Denyse Chicoyne dans son étude.

Marie Bernier, porte-parole d'Univa, commente que Denyse Chicoyne n'est pas la première à voir Méto sortir gagnante du rachat de Steinberg. «Mais c'est une perception erronée. Les 50 Steinberg acquis par Méto influenceront plus ses résultats que les 25 rachetés par Univa, qui en compte au total 2000. En outre Méto a choisi les fleurons actuels de Steinberg alors que Provigo visait ceux qu'elle pourrait transformer en Maxi ou Héritage, avec des résultats probants dans deux ou trois ans.»

C'est dans ce contexte que Guy Lessard, 64 ans, ex-vice-président exécutif de Provigo Distribution à la retraite, prévoit une autre révolution dans l'industrie de l'alimentation.

Pour y participer, ce vieux routier de la distribution alimentaire vient de se joindre à Biron, Lapierre & Associés, un des plus importants conseillers en transactions et financements, fusions et acquisitions d'entreprises.

Biron Lapierre a senti la tourmente venir dans l'alimentation en y ouvrant sur des dossiers, en particulier avec J. André Leblond, ex-Provigo et ex-General Food, devenu un associé depuis 90.

Régrouperments et fusions

Renaud Lapierre, associé directeur, prévoit une hausse des man-

ats de regroupements et de fusions de la firme dans la distribution, qui doit se restructurer après le libre-échange, l'arrivée des magasins-entrepôts et la capitulation de Steinberg. Il veut mettre l'accent sur la connaissance des marchés et la chimie entre les dirigeants, plutôt que sur les bilans financiers et les négociations juridiques, lors de ces transactions.

Guy Lessard, à la tête de Provigo pendant 20 ans, souligne qu'après Club Price, les américains Costco et Sam's Club provoqueraient aussi des remous dans l'industrie au Québec.

«On me dit que Costco a acheté des terrains à Québec et à Lévis», après l'ouverture de 12 centres de distribution dans l'Ouest canadien, autant que Club Price dans l'Est.

M. Lessard estime que Club Price a pu connaître une croissance soutenue au Québec parce que personne «n'a réagi. Maxi, par son Club Plus, commence à peine à répliquer. Des marchands et des dépanneurs vont jusqu'à s'approvisionner au Club Price, qui déclare que la vente de ses cartes de membres finance son développement», contre ces clients-détailants!

La concurrence vient aussi de petites chaînes en croissance, comme Esposito et Bonanza, et indirectement de Collabor, un groupe d'achats pour environ 40 petits grossistes régionaux, comme Beaudry, Mayrand et Picard. Collabor leur vend des produits comme le chocolat plus cher que Price, attirant des marchands comme Aexp, Jovi et des Méto non pris dans le carcan du bail ou du contrat d'approvisionnement.

Corby lance les liqueurs légères

ÉRIC CLÉMENT

Avec le slogan «Corby vous invite à prendre Noël à la légère», Les Distilleries Corby Limitée, de Montréal, a présenté hier une gamme de nouvelles liqueurs légères, contenant 25 p. cent moins de calories, mais avec autant d'alcool et de goût.

Grâce à l'utilisation du Splenda, un édulcorant hypocalorique à base de sucre commercialisé par Redpath, Corby devient la première distillerie à fabriquer des spiritueux à faible teneur en calories. Les Menthe verte et Menthe blanche légères de marque Meaghers, ainsi que les nouvelles «Liqueur de café», «Boisson à la crème» et «Liqueur amaretto» San Lorano, n'ont pas d'arrière goût, mais la même teneur d'alcool tout en étant moins sucrées.

Le Splenda, découvert à l'uni-



Martin A. Jones

PHOTO CP

versité Queen's de Londres, en 1976, présente l'avantage d'avoir un goût de sucre et d'être stable à la chaleur ce qui permet de l'utili-

ser en pâtisserie ou pour la cuisson des aliments.

Le nouveau président et chef de la direction de Corby, M. Martin A. Jones, qui travaillait auparavant au Michigan pour la société Hiram Walker, actionnaire majoritaire des Distilleries Corby, estime que ces nouveaux produits réorientent l'industrie des liqueurs, «en répondant au besoin de la clientèle qui désire un style de vie plus sain». Cette clientèle visée est féminine à 70 p. cent, selon l'étude de marché entreprise par Corby.

Les Menthe légères et les trois versions San Lorano entrent dans la catégorie des liqueurs équilibrées qui occupent 32 p. cent du marché des liqueurs au Québec, à côté des liqueurs sucrées (Schnaps par exemple) avec 45 p. cent et des liqueurs classiques (Grand-Marnier ou Drambuie par exemple) avec 23 p. cent. La

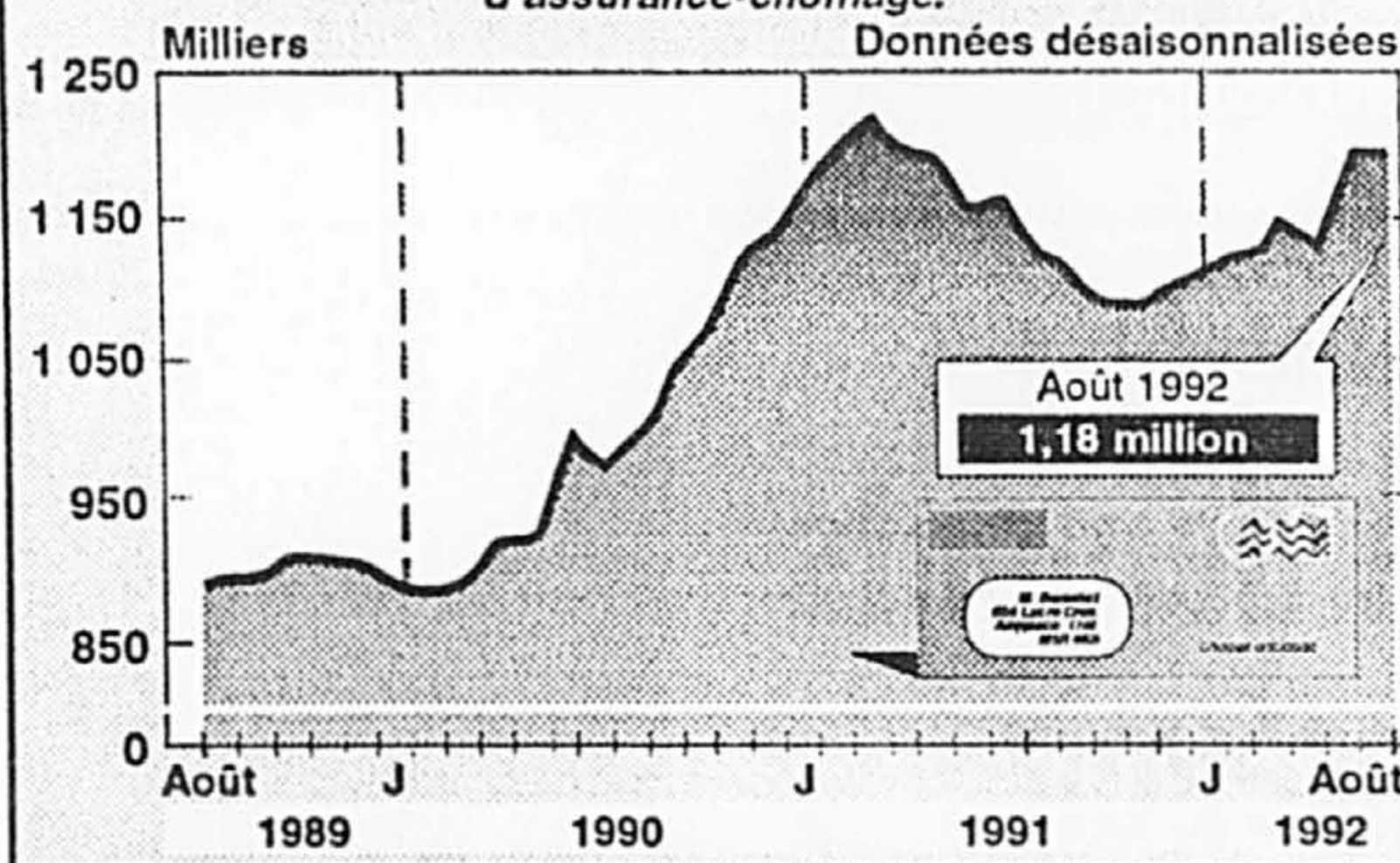
distillerie montréalaise espère pouvoir vendre ses nouvelles «douceurs» partout au Canada et aux États-Unis.

Corby détient 29 p. cent du marché des spiritueux traditionnels au Canada. Elle a enregistré un bénéfice net de 13,5 millions de dollars, soit 1,92 \$ par action, pour les six mois terminés le 31 août 1992, après avoir connu une baisse lors de son dernier exercice. Cette baisse était liée à la chute des ventes de spiritueux qui se poursuit depuis une dizaine d'années et à des frais de restructuration.

Au cours de l'exercice précédent, si les 25 plus grandes marques du Canada se sont partagées 52 p. cent du marché national, Crosby a assuré la mise en marché de neuf de ces marques, notamment le whisky Ballantine's, le cognac Courvoisier, le gin Bee-feater et le champagne Dom Pérignon.

Assurance-chômage

Le nombre de Canadiens touchant des prestations d'assurance-chômage.



Source: Statistique Canada

(PC)

En août, 1,8 million de Canadiens ont touché de l'assurance-chômage

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le nombre de Canadiens bénéficiant de prestations de l'assurance-chômage au mois d'août était pratiquement inchangé par rapport au mois précédent à 1,8 million, a indiqué hier Statistique Canada.

Le nombre de personnes recevant des bénéfices a baissé de 1,7 p. cent au Québec et de 3,6 p. cent en Saskatchewan. Il a augmenté de 3,4 p. cent à Terre-Neuve et de 1,1 p. cent en Ontario. Peu ou pas de changements ont été rapportés dans les autres provinces et dans les territoires.

Les sommes versées en bénéfi-

ces étaient de 1,3 milliard en août, en hausse de 2,5 p. cent par rapport à juillet.

Toutes ces données tiennent compte des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables durant le mois.

Sur une base annuelle non désaisonnalisée, les bénéfices payés s'élevaient à 1,4 milliard, 12,6 p. cent de plus qu'en août 1991. Le nombre de prestataires a augmenté de 1,2 p. cent à 1,28 million.

Depuis le début de l'année, le total des bénéfices payés sous le programme de l'assurance-chômage s'élève à 13,5 milliards, une augmentation non ajustée aux variations saisonnières de 8,8 p. cent sur l'an dernier.

Hausse des faillites en septembre

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le nombre de faillites personnelles et commerciales a grimpé à 6391 en septembre, en hausse depuis les derniers chiffres qui s'élevaient à 5476 faillites pour le mois d'août, a annoncé hier Consommation et Corporation Canada.

Les mois d'août et de septembre ont été particulièrement difficiles en terme de faillites, qui étaient pourtant en baisse générale depuis les chiffres records du mois de mars, où leur nombre avait atteint 7057.

Le ministère a précisé que 5164 consommateurs et 1227 compagnies avaient déclaré faillite durant le mois de septembre.

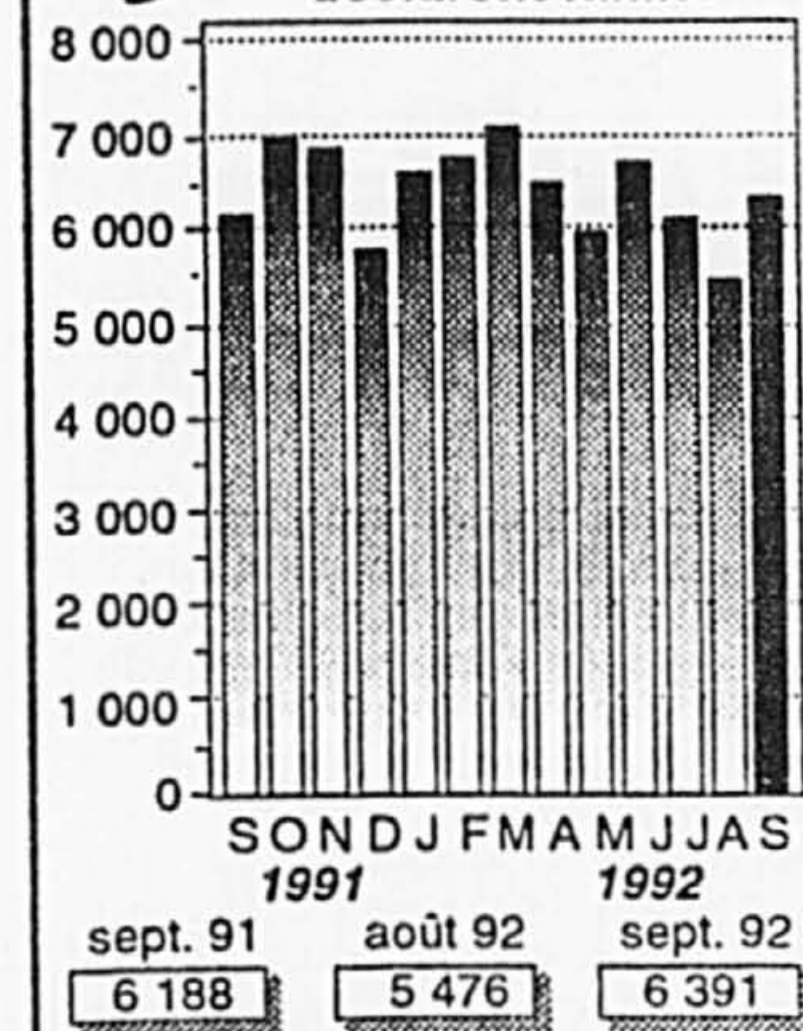
L'année 1992 se soldera probablement par un nombre record de faillites, après deux années également difficiles à ce chapitre.

Durant les neuf premiers mois de l'année, 57937 faillites ont été déclarées, bien au-delà des 56011 pour la même période, l'an dernier.

L'Ontario reste en tête, avec 2631 faillites en septembre, suivi du Québec, avec 1831 et de l'Alberta avec 639. Suivent, en ordre: le Manitoba, 253, la Colombie-

Faillites

Les citoyens et entreprises canadiennes déclarent faillite



Consommation et Corporations Canada (PC)

Britannique, 474; la Nouvelle-Écosse, 234; la Saskatchewan, 164, le Nouveau-Brunswick, 84; Terre-Neuve, 74, l'Île-du-Prince Édouard, 5; les Territoires du Nord-Ouest, 2; et enfin le Yukon, où aucune faillite n'a été déclarée.

Derek Burney nommé chez BCE

MAURICE JANNARD

■ L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Derek Burney, a été nommé hier au poste de vice-président exécutif, Affaires internationales, de BCE Inc. et à celui de président du conseil de BCE Télécom International (BCEI). M. Burney entrera en fonction le 25 janvier prochain. Âgé de 52 ans, celui-ci a fait une longue carrière au sein du service diplomatique canadien.

Avant d'être nommé à Washington en janvier 1989, M. Burney était chef de cabinet du premier ministre Brian Mulroney.

époque où a été négocié l'Accord de libre-échange entre le Canada et les E.-U. Auparavant, il fut sous-secrétaire d'État associé aux ministères des Affaires extérieures. De 1978 à 1980, il fut ambassadeur en Corée.

De son côté, M. Jacques Bérubé, actuellement vice-président de groupe Télécommunications internationales de BCE et président et chef de la direction de BCEI, a été nommé vice-président exécutif, Affaires générales, de Bell Canada. Enfin, M. Charles Labarge, vice-président Ressources humaines à Bell Canada, succèdera à M. Bérubé.

Ivanhoe investit 22 millions

Laurier Cloutier

■ Au lendemain du NON, Ivanhoe promet d'investir 22 millions dans l'agrandissement et la modernisation du centre commercial de l'Île-Perrot, à Pincourt.

Rachetée de Steinberg, Ivanhoe, l'une des deux filiales immobilières de la Caisse de dépôt et placement du Québec, n'avait pas touché à ce mail depuis 15 ans.

Les travaux permettront d'accueillir un nouveau magasin Zellers, voisin des Maxi, Wise, DAC et Canadian Tire, et une trentaine de boutiques, spécialisées dans la mode. Le nombre de boutiques passera de 46 à 80. Les cases de stationnement grimperont de 960 à 1463.

Ivanhoe a construit ce centre en 1963 et l'a agrandi en 72 et en 77. Comme les normes de l'industrie immobilière nord-américaine prescrivent qu'un propriétaire doit renover un centre commercial aux 10 ans, Ivanhoe avait un peu négligé cet investissement.

Jean-Claude Scraire, président du conseil d'Ivanhoe et premier vice-président de la Caisse de dépôt, réplique que le promoteur avait tout de même apporté «des améliorations à cet important centre commercial communautaire».

Il souligne que les activités des détaillants se poursuivront durant toute la durée des travaux, qui dureront un an.

L'ajout de 145 000 pieds carrés

doublera presque la superficie du centre commercial. Il comprendra désormais un centre communautaire, que des groupes pourront louer, gratuitement.

Me Scraire précise qu'Ivanhoe a injecté du capital récemment au centre commercial Dorval, aussi pour un nouveau Zellers, et aux Galeries des Sources. Ivanhoe misera plus de neuf millions à la Place Dupuis et presque autant dans la tour à bureaux de cet immeuble de l'Est de Montréal, après avoir investi 11 millions dans son hôtel l'an dernier, pour un total de 28 millions.

«En période difficile, c'est le bon moment de prendre de l'expansion, surtout avec des partenaires comme Zellers dont les ventes vont bien. Les appels d'offres suscitent chez les constructeurs des soumissions à prix très compétitifs et l'impact des travaux sur l'économie régionale n'est pas négligeable.»

Mais les propriétaires ne doivent-ils pas consentir des rabais à leurs locataires commerciaux? «On négocie des conditions conformes au marché. Normalement un nouvel immeuble commande un rendement de 14 à 15 p. cent.»

M. Scraire reconnaît qu'Ivanhoe possède des locaux vacants et «a dû, surtout au début de l'année, moins souvent aujourd'hui, faire des arrangements avec des locataires» pour leur donner un coup de main temporaire, vu le ralentissement des affaires.

Southam se scinde

d'après CP

■ La société torontoise Southam vient de scinder en deux sa division des quotidiens pour refléter les «importantes différences» entre les marches que desservent ses différentes publications.

La réorganisation majeure, qui crée deux nouvelles divisions, élimine le poste de président et chef de la direction de Southam Newspaper Group. M. Russel Mills, qui détient actuellement le poste, deviendra éditeur du quotidien *Ottawa Citizen* le 1er décembre, en remplacement de M. Clark Davey qui se retire.

M. James Armitage vient d'être nommé à la tête de la nouvelle division Metro Market Newspapers, qui regroupe les

quotidiens de Southam dans les grands centres, dont à Vancouver, Montréal (*The Gazette*) et Toronto. Ce dernier était président du *London Free Press* depuis 1985.

M. Raymond Elliott, président du groupe Webb de Southam Graphic, vient d'être nommé président de la seconde division, qui regroupe les publications régionales.

MM. Armitage et Elliott se rapportent au président de Southam, M. William Ardell.

Southam, qui exploite 18 quotidiens au Canada, a mis en vente récemment ses filiales qui ne sont pas impliquées dans le secteur de l'édition. La société s'est départie de ses divisions graphiques et a restructuré son secteur des communications.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

offre d'emploi

Gouvernement du Québec

BUREAU DU CORONER EN CHEF

AVIS DE SÉLECTION DE PERSONNES À ÊTRE NOMMÉES CORONERS À TEMPS PARTIEL. (L.R.Q., CHAP. R-0.2, art. 5, 6 et 163)

No. avis: CTP-5

OBJECTIF: Cet avis vise à établir, pour les 24 prochains mois, une liste de personnes aptes à être nommées coroners à temps partiel pour les localités de: Akwesasne, Le grand Sherbrooke (Windsor, Weedon, Richmond, Lac Mégantic, Cowansville), Matane, St-Jérôme, Hâvre St-Pierre, Îles-de-la-Madeleine, St-Hyacinthe, Nicolet, Trois-Rivières, Labelle, Dolbeau, Maniwaki, Lourdes-de-Blanc Sablon. Ces personnes recevront une formation adaptée sur la technique de l'investigation et sur la compréhension de la loi.

ATTRIBUTIONS: Sous l'autorité du coroner en chef adjoint, procéder à des investigations dans le but de déterminer les causes probables et les circonstances de décès survenus dans un territoire donné; produire un rapport d'investigation et formuler, le cas échéant, des recommandations visant une meilleure protection de la vie humaine.

EXIGENCES: ÊTRE membre de la Corporation professionnelle des médecins du Québec et posséder 4 années d'expérience ou une spécialisation pertinente (sauf pour le territoire situé au nord du 50e parallèle et aux îles-de-la-Madeleine).

RÉMUNÉRATION: Par investigation, selon la nouvelle réglementation en vigueur.

INSCRIPTION: Transmettre au coordonnateur, Direction de l'administration, Bureau du Coroner, 2590, boul. Laurier, Bur. 420, Sainte-Foy, G1V 4M6 un curriculum vitae comprenant notamment:

- L'année de son admission à la corporation professionnelle;
- La description des années de pratique;
- Une autorisation permettant une vérification auprès de sa corporation professionnelle et auprès des autorités policières;
- Une preuve d'inscription au tableau de la Corporation professionnelle.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 4 décembre 1992.

Ces candidatures et les documents annexes seront considérés comme étant de nature confidentielle.

Cet avis a pour effet de prolonger la période d'inscription et s'adresse également aux femmes et aux hommes.

INFORMATIONS: Docteur Paul G. Dionne, Coroner en chef adjoint (514) 873-1845.

Québec

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES

IERE, 2e, balance de vente, 7A, André 597-9700

AI IERE, 2e, balance, vente, Notaire Laberge Jovi, soir 729-4322

PREMIERE et 2e hypothèque, résidentiel, commercial, industriel, Genclac Mortgage 342-1356

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ATTENTION DISTRIBUTEURS DE NEVER-SEEZ®

Si vous distribuez ou utilisez les lubrifiants Never-Seez - Anti Seez présentement, nous vous invitons à communiquer avec André Proulx chez Bostik Canada, Montréal (Québec) au:

1-800-461-0418

Nous pourrions alors vous assurer la continuité de l'approvisionnement et accepterons vos commandes.

712 ASSOCIES DEMANDES

COMPAGNIE internationale recherche 4 candidate(s) parlant le français, pour développer un marché en Espagne, à partir du Canada. Pour rendez-vous, avant le 1er nov., 20 heures, appeler M. D. Ross, (514) 438-1618

COSTA RICA, villas bord de mer, excellent rendement, location et gestion assurées. Sources d'information - Guiles: 499-2947

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

GOUVERNEMENT, prêts et subventions, petites entreprises nouvelles existantes, 728-094 (tous J.)

INCORPORATION 439 S. 356-1619 INCORPORATIONS ILLIMITÉES

LISTE de propriétés en instance de repositionnement, M. Abelle, 464-8501

30 000 ET PLUS Revenus, répertoriés, investissement minime, Lisette, 933-0803, Lee 678-9006

Participez à la lutte contre les maladies rénales. Donnez à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

712 ASSOCIES DEMANDES

POUR compléter capital de départ 300 000 \$ - bio-alimentaire, 514-737-9793, laissez message

714 FRANCHISES

SALON de coiffure Vag a vend, Centre d'Achats Forest, Montréal-Nord, 322-7713 ou 474-3757

715 SERVICES FINANCIERS

DISPONIBLES prêts commerciaux seulement. Confidentiel. Finance Rapide, Cie. Ltée: 342-4488 PRETS Industriels et comm. 100 000 \$ +. - SOFINCO 933-0935.

718 ARGENT DEMANDE

AI BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332. UNIVERSITAIRE recherche fond pour session d'hiver, 1-349-4077

712 ASSOCIES DEMANDES

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS. 285-7111

712 ASSOCIES DEMANDES

EASTMAN, contracteur associé 25 terrains + maison, accès loc, montagne, vue panoramique, capital requis 165 000\$, 1-297-4647

FABRICANT, jouets, conus, cherche associé ou maison de distribution, capital requis, 738-6676

INTERUBAIN SANS FRONT 1-800-361-8013 ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

La famille Reichmann céderait 90% d'O & Y

Presse Canadienne
TORONTO

■ Olympia and York Developments a rendu public hier le plan de restructuration qui constituera la base de la proposition finale sur laquelle doivent se prononcer ses créanciers, du 20 au 30 novembre.

Dans ce document, la famille Reichmann se dit prête à concéder 90 p. cent de la compagnie aux créanciers, alors qu'il n'était question que de 80 p. cent dans le plan préliminaire d'août dernier. Les créanciers recevraient des

obligations établies au montant qui leur est dû, ce qui les rendrait propriétaires de 90 p. cent d'O and Y. Ces obligations pourraient être entièrement remboursées à maturité.

En vertu du plan, les actifs seraient partagés entre quatre compagnies (y compris O & Y), toutes capables de fonctionner de façon indépendante. L'une de ces compagnies s'occuperait des intérêts de la famille Reichmann dans O & Y.

Une autre serait la propriété à dix pour cent des Reichmann et à 90 p. cent d'Olympia and York. Elle administrerait l'actif immobilier du Canada.

Les intérêts immobiliers des États-Unis relèveraient d'une troisième nouvelle compagnie. «Il est prévu que cette compagnie appartiendrait finalement à 51 p. cent à la compagnie établie par les actionnaires actuels et à 49 p. cent aux créanciers sans garantis», a expliqué O and Y dans un communiqué.

Liquidités
Le plan de restructuration, selon O & Y, est conçu de façon à ce que tous ceux qui y ont des intérêts puissent tirer de plus grands avantages de sa continuation que d'une liquidation forcée de ses actifs. Depuis qu'O and Y a admis, le 22

mars dernier, se trouver en «crise de liquidités», les Reichmann ont soumis plusieurs plans de restructuration. Mais ces plans ont tous été critiqués.

Parmi les créanciers de la compagnie se trouve une douzaine de banques importantes, dont quatre au Canada.

O and Y est propriétaire de grands complexes immobiliers comme la First Canadian Place, à Toronto, le World Financial Centre, à New York, et le Canary Wharf (à demi achevé), à Londres.

La dette d'Olympia and York s'élève à 8,6 milliards.



Claude Picher

Mirage routier

Sans doute avez-vous lu, à la une de *La Presse* d'hier, le scoop de Denis Lessard, qui nous apprend que le gouvernement songe à taxer davantage les automobilistes pour financer un programme de refection des routes de 12 milliards.

La décision, selon les informations obtenues par mon collègue, serait rendue publique vers le 20 novembre, à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale sur la relance de l'économie.

Il y a un mois, au début de la course référendaire, le premier ministre Mulroney avait déjà laissé entrevoir le lancement d'un ambitieux programme de voirie. La seule différence, c'est qu'il parlait alors de 25, et non pas de douze milliards. Mais ce «détail» importe peu, et le programme pourrait atteindre les 50 milliards que cela ne changerait rien au plus.

Ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est que les politiciens vont tout faire pour donner l'impression qu'ils s'occupent maintenant de l'économie. Le message que les citoyens viennent de leur envoyer en ce sens semble suffisamment clair.

Justement: annoncer un vaste programme de voirie de 12 milliards, voilà qui donne l'impression de stimuler la relance, d'encourager les régions, de créer de l'emploi.

Il ne faut pas s'y laisser prendre: tout cela n'est que de la poudre aux yeux.

Evidemment que les douze milliards injectés dans la refection des routes créeront des emplois, encore que ces dépenses seront étalées sur dix ans, ce qui est assez maigre en bout de piste. Mais le plus important, c'est que, si le projet est financé à même une hausse des taxes sur l'essence, cet argent proviendra, en totalité, des goussets des automobilistes. Il en découle évidemment que ceux-ci verront leurs revenus diminuer d'autant.

Mettons que la hausse des prix de l'essence vous coûte 100 \$ par année. Pour financer cette dépense, vous devrez forcément couper ailleurs; dans les sorties au restaurant, par exemple. Si 5 p. cent automobilistes canadiens prennent la même décision, vous venez, seulement avec votre petit 5 p. cent, de supprimer quelque 1500 emplois dans la restauration. Multipliez ces «coupures» et vous supprimerez, dans tous les secteurs de l'économie, autant d'emplois que vous en créez dans la voirie...

Autrement dit, tout ronflant soit-il, le programme de 12 milliards ne crée finalement aucune richesse, aucune prospérité, aucun job. On ne fait que déplacer de l'argent, ce qui équivaut simplement à changer quatre trente sous pour une piastre. Encore une fois, on répartit la richesse au lieu de travailler à la créer.

Personne ne contestera que les gouvernements fassent des choix. C'est pour cela que nous les élisons: pour décider. Ils peuvent donc choisir, pour toutes sortes de raisons, de taxer davantage les automobilistes afin de renforcer l'infrastructure routière. C'est une approche qui se défend parfaitement.

Mais qu'on ne vienne jamais essayer de déguiser cela en mesure de «relance». Ce serait, encore une fois et peut-être une fois de trop, prendre les contribuables pour des valises.

Certes, si le gouvernement entreprenait son programme sans taxer de l'autre main, on pourrait alors parler sérieusement de création d'emplois. Mais pour cela, il lui faudrait augmenter son déficit et s'endetter davantage. Compte tenu du profond état de délabrement de nos finances publiques, il faut oublier cette voie.

Reste l'appel à l'épargne. À court terme, comme l'ont suggéré plusieurs économistes (dont le professeur Yves Rabreau), on pourrait peut-être financer des travaux publics par le biais d'obligations spéciales. Cette voie aurait l'avantage d'éliminer le recours aux emprunts ou aux taxes.

Mais ultimement, les défis se situent à un autre niveau. La vraie relance de l'économie demande pas mal plus d'intelligence et de courage que l'imposition de nouvelles taxes et la distribution de contrats de voirie.

Elle demande assez d'ouverture pour supprimer les quelques 500 entraves au commerce qui continuent de paralyser l'économie canadienne, assez d'énergie pour entreprendre une lutte efficace contre le déficit, et donc dégraisser davantage la bureaucratie, s'attaquer courageusement aux abris fiscaux et à la générosité béate de certains programmes sociaux. Assez de volonté pour relever intelligemment le défi de la productivité, en commençant par convaincre (en leur forçant la main s'il le faut) les entreprises d'investir dans la formation de la main-d'oeuvre, la recherche industrielle, le développement scientifique, l'innovation technologique, la prospection de nouveaux marchés, le contrôle de la qualité, le service après-vente, le perfectionnement des cadres.

Dans tous ces dossiers, le Canada a vingt ans de retard sur ses concurrents. Nous payons cher pour cela: mois après mois, notre compte courant s'enfonce dans un gulfstream marécage qui évoque de plus en plus une économie de tiers-monde que celle d'un géant industriel. S'ils veulent qu'on les prenne au sérieux, nos politiciens doivent s'élever au-dessus de l'asphalte et montrer qu'ils sont capables de s'attaquer à ces dossiers prioritaires. Maintenant.

Le dossier TM fait des progrès à la Sûreté du Québec

■ La Sûreté du Québec qui enquête sur les sociétés en commandite de Télé-Métropole a rencontré au cours

des derniers jours certains individus mêlés au dossier. M. Robert Poëti, porte-parole au

service des affaires publiques de la SQ, a confirmé que «certaines personnes assez connues» avaient été rencontrées mardi et mercredi. «Ces rencontres étaient prévues. Elles font partie de l'enquête», a-t-il dit.

La SQ refuse de dévoiler l'identité de ces individus tant qu'aucune accusation ne sera portée contre eux.

Pendant ce temps, l'enquête de la Commission des valeurs mobilières du Québec poursuit son cours. Rap-

pelons que 2 des 23 sociétés en commandite dans lesquelles TM a participé font actuellement l'objet d'une ordonnance d'enquête à la CVMQ. Il s'agit de la Société en commandite Les grands hommes et la Société en commandite Destination Barcelone.

Le président de la CVMQ Paul Fortugno déclarait récemment à *La Presse* que l'enquête sur ces deux dossiers en particulier était sur le point d'aboutir.

M. Mario Bertrand, le président de TM, soutient pour sa part que seules ces deux sociétés montrent des maladrotes. Les autres auraient été administrées selon les pratiques de l'industrie, dit-il.

Rappelons que les sociétés en commandite financiaient, par le biais d'émissions publiques donnant droit à des déductions fiscales, la production d'émissions devant être diffusées par TM.

Les maladrotes relevées comprennent le gonflement de budgets de production présentés par les producteurs. Dans certains dossiers, des chèques auraient été émis à des sous-traitants sans qu'aucun service n'ait été rendu.

Bénéfice

L'exercice 1991-92 de Télé-Métropole Inc. clos le 30 août, affiche un bénéfice net de 1,5 million (19 cents par action), à comparer avec une perte de 13,7 millions (1,75 \$ par action) l'année précédente.

La station privée effectuait hier «un virage substantiel de la rentabilité». Au titre du chiffre d'affaires, TM a amassé 167 millions en 1991-92, par rapport à 154,5 millions les 12 mois précédents.

Durant le quatrième et dernier trimestre, traditionnellement difficile en télévision, la perte nette s'est chiffrée par 5,64 millions alors qu'elle atteignait 7,55 millions au même trimestre de l'été 1991.

PHOTOCOPIES URGENTES?
En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?
Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à:
SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST
8 h 30 à 20 h, SAMEDI: 10 h 30 à 16 h

Prenez la bonne décision et supprimez l'expression «j'aurais dû» de votre vocabulaire de placements.

Nous oublions rarement les occasions de placement que nous avons ratées et les choix que nous n'avons pas faits, qui nous auraient permis d'atteindre plus rapidement nos objectifs. Nous nous proposons évidemment d'être plus lucide à l'avenir, mais nous craignons toujours de laisser échapper une bonne occasion.

Effectuer le bon placement au moment opportun: voilà la raison d'être du nouveau Fonds Stratégie de placement Bullock. Votre épargne bénéficie donc des plus grandes possibilités de croissance, là où elles se trouvent.

Le Fonds Stratégie de placement Bullock est conçu de façon à pouvoir transférer votre capital dans des actions, des obligations et des titres à court terme de grande qualité, selon la catégorie de titres présentant les meilleures perspectives de rendement. Sa gestion est assurée par des spécialistes chevronnés qui mettent à votre service de longues années d'expérience et les avantages d'une analyse informatique complexe.

Avec le Fonds Stratégie de placement Bullock, plus de «j'aurais dû». Évitez les regrets en prenant une seule décision!

Pour de plus amples renseignements, composez le 1 800 263-1845

Les fonds Bullock sont gérés par Calvin Bullock, Ltée, filiale en propriété exclusive de la Société de gestion de F.C.P. Spectrum Inc. Les fonds sont offerts par prospectus seulement, par l'intermédiaire de représentants inscrits et autorisés, dont des courtiers en valeurs mobilières, des planificateurs financiers et la Société de courtage de F.C.P. Sun Life Inc. La valeur des parts et le rendement des placements peuvent fluctuer.

Société de gestion de F.C.P. SPECTRUM Inc.

NOUS AVONS DES ANTENNES PARTOUT

Produit par Lise Le Bel, qui vous fait également découvrir ce qui se passe aux quatre coins du Québec et aussi à l'étranger.

Questions d'argent en direct, le jeudi à 20 h.

Pour y voir clair dans le monde fascinant de l'économie et des finances personnelles, rien de plus simple! Regardez Questions d'argent en direct, un magazine économique, animé par Lise Le Bel, qui vous fait

L'autre télé. L'autre vision.

Radio Québec

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

Clarks
135\$

Soulier sport en cuir, pointures 7 à 13, sauf 11-1/2 et 12-1/2

Bovet

AUTO DIVORCE
(en collaboration avec une firme de notaires)

Divorce, séparation de corps, convention de rupture et garde d'enfants À L'AMIABLE.

FAITES-LE VOUS-MÊME À BON PRIX ET SANS DÉLAI
Tél.: 671-0804
1 800 667-0565

Cuir de veau
799\$

Bottillons sport. Cuir de veau.
Noir, brun havane, 7-11, 12, 13, 14, 15, D, 8-12, 13, EEE.
Léger supplément pour 13 et plus

Bovet

Moody's a Ottawa à l'oeil

selon CP
TORONTO

■ Il est possible que Moody's Investors Service réduise la cote de la dette en devises étrangères du Canada à la suite du rejet de l'accord de Charlottetown.

L'agence new-yorkaise a fait savoir hier qu'elle examinait actuellement la cote Aaa concernant une dette canadienne à long terme de quelque 6,2 milliards US, «en considération de l'incertitude politique et économique suscitée par le rejet du dernier projet de réforme constitutionnelle canadienne».

«Nous nous proposons d'évaluer l'éventualité d'une désintégration de l'unité canadienne, de même que l'impact d'une instabilité politique potentielle sur l'activité économique, la confiance des investisseurs et la balance des paiements», précise la compagnie dans un communiqué de presse.

Cet examen portera sur les obligations en devises étrangères du gouvernement du Canada, de Canada Eldor Inc., de la Société de développement des exportations, de la Société de crédit agricole, de la Banque fédérale de développement des affaires et de Petro-Canada.

Une cote plus faible rend l'emprunt d'argent plus onéreux.

Mardi, Standard and Poor's, une autre firme new-yorkaise, avait confirmé sa cote Double-A plus sur quelque 9 milliards de dettes à long terme du gouvernement du Canada. Cette cote avait été abaissée par l'agence le 14 octobre.

Econo-flashes

DE HAVILLAND vole... haut
Les Dash 8 de serie 100 pourraient, d'ici le milieu de 1994, voler dans des conditions climatiques extremement difficiles...

HYDRO et son éclairage efficace
Le programme d'éclairage efficace pour les marchés commercial, institutionnel et industriel, mis de l'avant par Hydro-Québec en septembre 1991...

LASSONDE sort de Vac-O-Nut
Industries Lassonde, une société inscrite à la Bourse de Montréal, s'est départie de ses actifs d'exploitation de la division Vac-O-Nut...

COGECO: profit de 2,1 millions
Les revenus consolidés de Cogeco ont augmenté de 7,2 p. cent pour l'exercice financier se terminant le 31 août...

Hausse de 15 p. cent chez IMASCO
Imasco déclare un profit net de 111,5 millions pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre...

Regain chez LOGISTEC
Après des résultats sous la normale durant le premier semestre 1992, Logistec a connu un regain de vie durant le troisième trimestre...

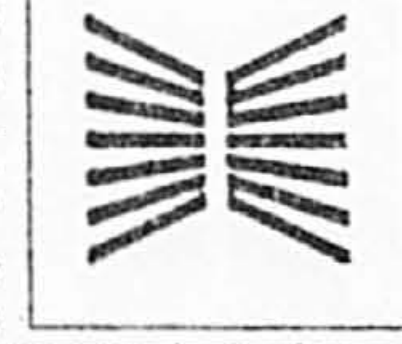
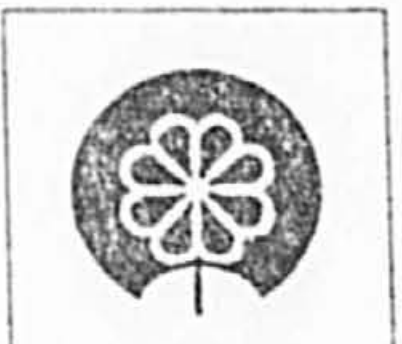
Reprise des affaires chez SEARS
Les affaires ont quelque peu repris au cours du troisième trimestre par rapport à la première moitié de l'année...

AUBERGES DES GOUVERNEURS diminuent ses pertes
Malgré la conjoncture économique difficile, Auberges des Gouverneurs s'est approchée du seuil de rentabilité au troisième trimestre...

Perte chez FORD
Ford Canada déclare une perte nette de trente millions (3,67 \$ l'action) pour le troisième trimestre 1992...

Perte aussi chez ROBERT MITCHELL
Pour les neuf premiers mois de 1992, Robert Mitchell enregistre une perte de presque 1,6 million (70 cents par action de catégorie B) comparativement à une perte de 363 000 \$ (dix-sept cents) pour la période correspondante de 1991...

COCA-COLA perd 0,81 \$ l'action
Coca-Cola déclare une perte de 81 cents par action ordinaire sur un revenu net d'exploitation de 679 millions pour les neuf premiers mois de 1992...



Pierre Bellemar

La bourse en bref

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, Mardi, and Faits saillants for Montreal. Includes sub-tables for 'Valeurs les plus actives' and 'Juniors / Mines et pétroles'.

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, Mardi, and Faits saillants for New York. Includes sub-tables for 'Valeurs les plus actives' and 'Indices Dow Jones'.

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, Mardi, and Faits saillants for Toronto. Includes sub-tables for 'Valeurs les plus actives' and 'Mines et pétroles'.

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, Mardi, and Faits saillants for NASDAQ. Includes sub-tables for 'Indices NASDAQ' and 'Indices Standard & Poor's'.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

Large table with 4 main columns: COMPAGNIES, PROFITS (PERTES) (\$000), REVENUS BRUTS (\$000), and variations. Lists various companies like Imasco Ltd, Robert Mitchell, etc.

Asbestos: Québec se donne 60 jours pour s'adresser à la Cour suprême

MAURICE JANNARD
Débattue par la Cour d'appel de l'Ontario dans la bataille des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos, le gouvernement du Québec a 60 jours pour décider de porter la cause devant la Cour suprême.

Les actionnaires minoritaires de la société Asbestos se sont plaints que l'offre d'achat de la compagnie n'ait été présentée qu'à l'ex-actionnaire majoritaire, soit General Dynamics, de Saint-Louis.

La liquidation d'Intercan se poursuit

ÉRIC CLÉMENT
Les actionnaires d'Intercan, l'entreprise de location de véhicules de transport routier de Dorval, ont entériné hier la vente de la quasi-totalité de ses actifs afin d'éviter une faillite.

La compagnie albertaine, une filiale de Trimac, avait déjà acquis l'été dernier la majorité des activités ontariennes d'Intercan.

Pas de crise pour Pierre Cardin

Reuter
CANNES
Le couturier français Pierre Cardin, qui vient de racheter ses propres parfums, affirme que ses affaires ne connaissent pas la crise et que les résultats de sa société sont meilleurs que l'an passé.

salon «Tax-Free» pour le lancement de ses produits sur le marché de la detaxe.

ALBERTA

Table with 4 columns: Values, Ventes, Haut, Bas, and Net. Lists various Alberta companies and their stock performance.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

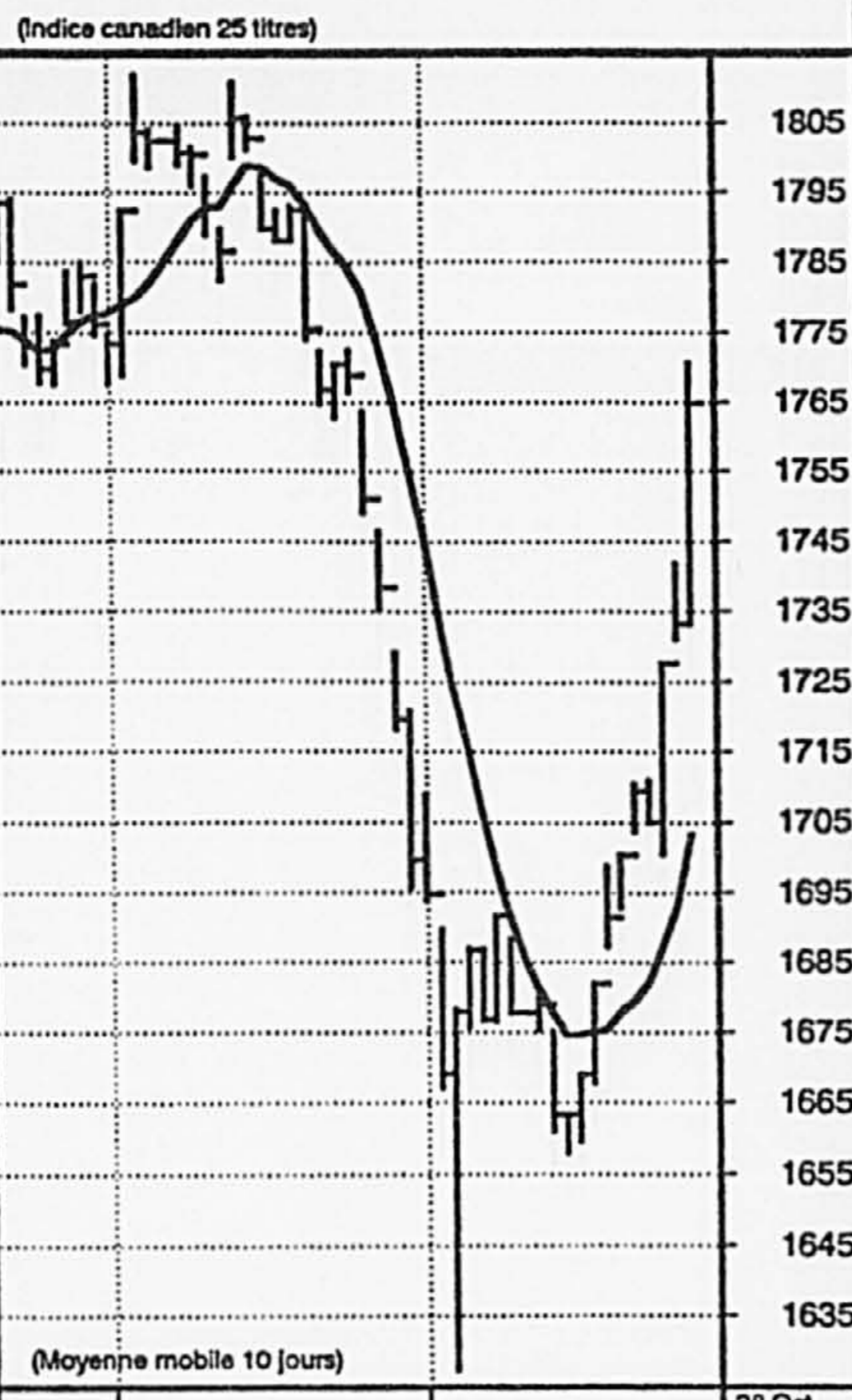
TORONTO (PC) — 28 oct. Les actions transigées sur titres inscrits au comptoir tournent par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Table with 4 columns: Values, Ventes, Haut, Bas, and Net. Lists Toronto stock market activity.

Table with 4 columns: Values, Ventes, Haut, Bas, and Net. Lists Tokyo stock market activity.

MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



Haute: 1770.45, Fermeture: 1764.70, Bas: 1733.67

Table with 4 columns: Month (Août, Sep, Oct), Volume (8109000), and Index values (6750, 5625, 4500, 3375, 2250, 1125).

Table of market indices: MARCHÉ CANADIEN (1764.70), MARCHÉ BANCAIRE (2159.32), HYDROCARBURES (1250.21), MINES/MÉTAUX (1754.96), PROD. FORESTIERS (2210.27), BIEN D'ÉQUIP. (1411.34), SERV. PUBLICS (1768.92).

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de sociétés. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

Div (1) = Dividende par action sur une base annuelle. C/B (1) = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.

Explication des codes: p ou o = Titre assujéti à une réglementation spéciale, a = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, z = Lot brisé, Wt ou w = Bon de souscription (Warrant), U = Unités de capital-actions, pr = Action privilégiée.

Bourses de Montréal et Toronto: p ou o = Titre assujéti à une réglementation spéciale, a = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, z = Lot brisé, Wt ou w = Bon de souscription (Warrant), U = Unités de capital-actions, pr = Action privilégiée.

Bourses de New York et AMEX: g = Dividende en dollars canadiens, e = Dividende extraordinaire, d = Dividende en action, c = Dividende spécial faisant suite à une liquidation, a = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire, s = Paiement suspendu du dividende, f = Après fractionnement d'actions, x = Ex-dividende, n = Nouveau bas de l'année, u = Nouveau haut de l'année, A = Action privilégiée, Wt = Bon de souscription, S = Suspension des transactions, v = Situation de faillite.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

INDICES DE NEW-YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



Haute: 3262.48, Fermeture: 3251.40, Bas: 3201.34

Table with 4 columns: Month (Août, Sep, Oct), Volume (204796000), and Index values (43050, 35875, 28700, 21250, 14350, 7175).

Table of market indices: COMPOSÉ INDUSTRIELLES (230.91), TRANSPORTS (284.96), SERVICES PUBLICS (101.87), FINANCE (184.90).

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

INDICES DE NEW-YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



Haute: 3262.48, Fermeture: 3251.40, Bas: 3201.34

Table with 4 columns: Month (Août, Sep, Oct), Volume (204796000), and Index values (43050, 35875, 28700, 21250, 14350, 7175).

Table of market indices: COMPOSÉ INDUSTRIELLES (230.91), TRANSPORTS (284.96), SERVICES PUBLICS (101.87), FINANCE (184.90).

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

Table with columns: Ventes, Hausse, Baisse, Ferme, Net, and values for various stocks.

Table with columns: A, B, and values for various stocks.

CONTRATS À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table of futures contracts: Acceptations Bancaires Canadiennes (15 million), Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million).

CONTRAT À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Acceptations Bancaires Canadiennes (15 million), points de 100 pct.

Table of futures contracts: Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

CONTRAT À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

Table of futures contracts: Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

CONTRAT À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

Table of futures contracts: Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

CONTRAT À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

Table of futures contracts: Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

CONTRAT À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

Table of futures contracts: Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

CONTRAT À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

Table of futures contracts: Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

CONTRAT À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

Table of futures contracts: Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

CONTRAT À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

Table of futures contracts: Acceptations Bancaires Canadiennes (35 million), points de 100 pct.

suite à la page C 7

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Table of market options for various stocks including Alcoa, Amgen, and others, listing call and put prices for different expiration dates.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various currencies such as the Canadian Dollar, British Pound, and Japanese Yen.

LES GRAINS

Table of grain prices for commodities like wheat, corn, and soybeans, including Winnipeg and Chicago markets.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of trans-Canada options for various stocks, listing call and put prices and exercise prices.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance and prices, listing various funds and their respective values.

LES OBLIGATIONS

Table of bond prices and yields for various government and corporate securities.

LE METAUX

Table of metal prices for commodities like copper, zinc, and aluminum.

DIVIDENDES

Table of dividend payments for various companies, including dates and amounts.

INDICES SUR OPTIONS STANDARD & POOR A CHICAGO

Table of Standard & Poor's option indices for various stock categories.

L'ARGENT

Table of silver prices and market activity.

NEW YORK

Table of New York market data, including stock prices and volume.

NEW YORK

Table of New York market data, including stock prices and volume.

SP NOUS AVEZ-VOUS OUBLIES? SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montreal (Quebec) H4P 1M4

Le régime fiscal mine la compétitivité des entreprises québécoises

FREDERIC TREMBLAY
de la Presse Canadienne

■ Selon l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ), les entreprises manufacturières québécoises sont soumises à un régime fiscal désavantageux, minant leur compétitivité à l'échelle mondiale.

En conférence de presse hier à Montréal, le vice-président de l'AMQ, Richard Le Hir, a expli-

qué, sur la base d'une étude réalisée pour le compte de son organisme par l'économiste Yves Rabeau de l'UQAM, que ce sont les charges fixes imposées aux entreprises qui affectent le plus durement le secteur manufacturier québécois.

Ces charges sont notamment celles de la CSST, de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, de l'Assurance-chômage et du Régime des rentes du Québec.

Ces taxes, plus importantes au

Québec qu'aux États-Unis et en Ontario, ont l'inconvénient de demeurer élevées même en période de récession, puisque qu'elles sont prélevées sur la masse salariale des entreprises.

En revanche, l'impôt sur le profit des entreprises s'avère plus adapté aux situations changeantes de l'économie.

« Dans un contexte de récession mondiale, la fiscalité devrait permettre aux manufacturiers d'affronter les problèmes de liquidité auxquels ils font face. Or, la fiscalité québécoise vient plutôt exacerber leurs problèmes », a signalé M. Le Hir.

Dans l'étude réalisée par le professeur Yves Rabeau, basée entre autres sur des données de l'OCDE, on peut voir que les charges fixes imposées aux entreprises manufacturières du Québec représentent en moyenne 25 p. cent du profit, alors qu'elles sont respectivement de 21 p. cent et de 22 p. cent en Ontario et aux États-Unis, les deux principaux concurrents du Québec.

Selon la même étude, les charges fixes sont plus élevées en Allemagne qu'au Québec, (28,5 p. cent contre 25 p. cent) et nettement plus faibles au Japon, où elles s'élevaient en moyenne à 18,6 p. cent du profit des entreprises manufacturières.

Comparaison globale

Cependant, les travaux de M. Rabeau permettent aussi de constater que globalement, la taxation des entreprises manufacturières au Québec se compare avec ces mêmes pays.

Ainsi, sur 100 dollars de profit, l'actionnaire québécois touche, après tous les impôts et taxes,

34,66 \$, contre respectivement 35,67 \$ et 33,27 \$ en Ontario et aux États-Unis.

C'est en Allemagne que l'actionnaire s'en tire le mieux avec une somme de 37 \$. Au Japon, l'actionnaire a droit à 34,28 \$ après le passage du fisc.

Richard Le Hir explique que la principale faiblesse de l'impôt au Québec ne tient pas à son niveau total, mais à l'importance des frais fixes, difficilement supportables pour les entreprises en période de récession.

De plus, dans un environnement fort concurrentiel, M. Le Hir estime que le Québec ne doit pas se contenter d'avoir un régime fiscal globalement comparable à ces compétiteurs.

« Le défi en matière de restructuration industrielle et de relance de l'économie tient beaucoup à la compétitivité du régime fiscal. Faut-il se contenter de quelque chose vaguement comme les autres? » s'est demandé le vice-président de l'AMQ.

Pour accroître la compétitivité du régime fiscal québécois, M. Le Hir propose entre autres l'élimination du déficit de la CSST, qui se traduit d'année en année par des hausses des cotisations des employeurs.

Le porte-parole du milieu patronal croit aussi que le gouvernement du Québec doit faire le ménage dans sa propre gestion des affaires de l'État.

« Le gouvernement a un choix urgent de services à faire », avance M. Le Hir, pour qui le temps est venu de questionner le bien-fondé de certains programmes.

« Pourquoi par exemple continuer de donner des pensions de vieillesse, même aux personnes

Les profits nets des actionnaires

Profit net (base de 100)

Étude sur la compétitivité de la fiscalité corporative québécoise, secteur manufacturier, année 1992

	Québec	Ontario	États-Unis	Allemagne + municipal	Japon + municipal
Profit brut	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Taxes et impôts:					
Taxe sur la masse salariale	19,35	17,34	22,11	25,42	18,61
Taxe sur le capital	5,68	3,83		3,16	
Charges fixes	25,02	21,17	22,11	28,58	18,61
Taxe sur l'environnement			0,12		
Impôt corporatif	23,63	30,14	29,55	33,39	40,68
Taux effectif corporatif	48,64	51,30	51,78	61,96	59,28
Retenue à la source				9,51	8,14
Impôt personnel	16,69	13,03	14,95	-8,51	0,90
Taux effectif global (TOTAL)	65,34	64,33	66,73	62,97	68,33
Net à l'actionnaire	34,66	35,67	33,27	37,03	31,67

Sources: OCDE et AMQ
Fabienne Sallin -- (PC)

qui n'en ont pas besoin? Avant d'aller donner des services à ceux qui en ont besoin, il faudrait d'abord enlever ceux dispensés aux gens qui n'en ont pas besoin», estime le vice-président de l'AMQ.

Richard Le Hir juge également primordial que le gouvernement arrive à contrôler le rythme d'évolution des dépenses dans le

domaine de la santé, constamment supérieur au taux d'inflation.

La prise de position de l'AMQ sur le régime fiscal québécois survient après que les principales organisations syndicales au Québec eurent réclamé il y a plusieurs mois une révision de la fiscalité au Québec, à leur avis trop généreuse pour les entreprises.

FABRICVILLE

NOUS HABILLONS LES FENÊTRES!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 45%

STORES VERTICAUX EN PVC 3 1/2"

DIMENSIONS	PRIX COUR.	SOLDE
48" x 48"	57,20	31,99
48" x 63"	65,45	33,99
60" x 48"	64,35	36,99
60" x 63"	74,25	39,99
60" x 84"	79,75	46,99
72" x 48"	65,45	42,99
72" x 63"	83,50	47,99
72" x 84"	94,59	52,99
78" x 84"	101,20	58,99
84" x 84"	107,80	61,99

- Valence incluse
- Choix de 7 teintes décoratives

102" - 110" 100% POLYESTER DENTELLE LARGE

Blanc, ivoire, motifs pastel, sur fond blanc.
Prix cour. à compter de 14,98 le m

30% DE RABAIS

60" 100% POLYESTER VOILE DE TEINTE UNIE

Blanc, ivoire et pastel
Prix cour. 4,98 le m

50% DE RABAIS

50" COTON et POLYESTER / COTON IMPRIMÉ

Prix cour. à compter de 14,98 le m

• SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT
• PERSONNEL QUALIFIÉ 683-4551
• VASTE CHOIX D'HABILLAGES DE FENÊTRES

683-4551

VENTE FUREUR DE MINUIT

Pour célébrer l'Halloween, la Place Ville Marie offrira à sa clientèle une vente "FUREUR DE MINUIT" les jeudi et vendredi, 29 et 30 octobre entre 18h et 21h, et le samedi 31 octobre durant toute la journée de l'Halloween.
(Boutiques participantes seulement)

PLACE VILLE MARIE
Au cœur du centre-ville

Profitez-en... automatiquement.

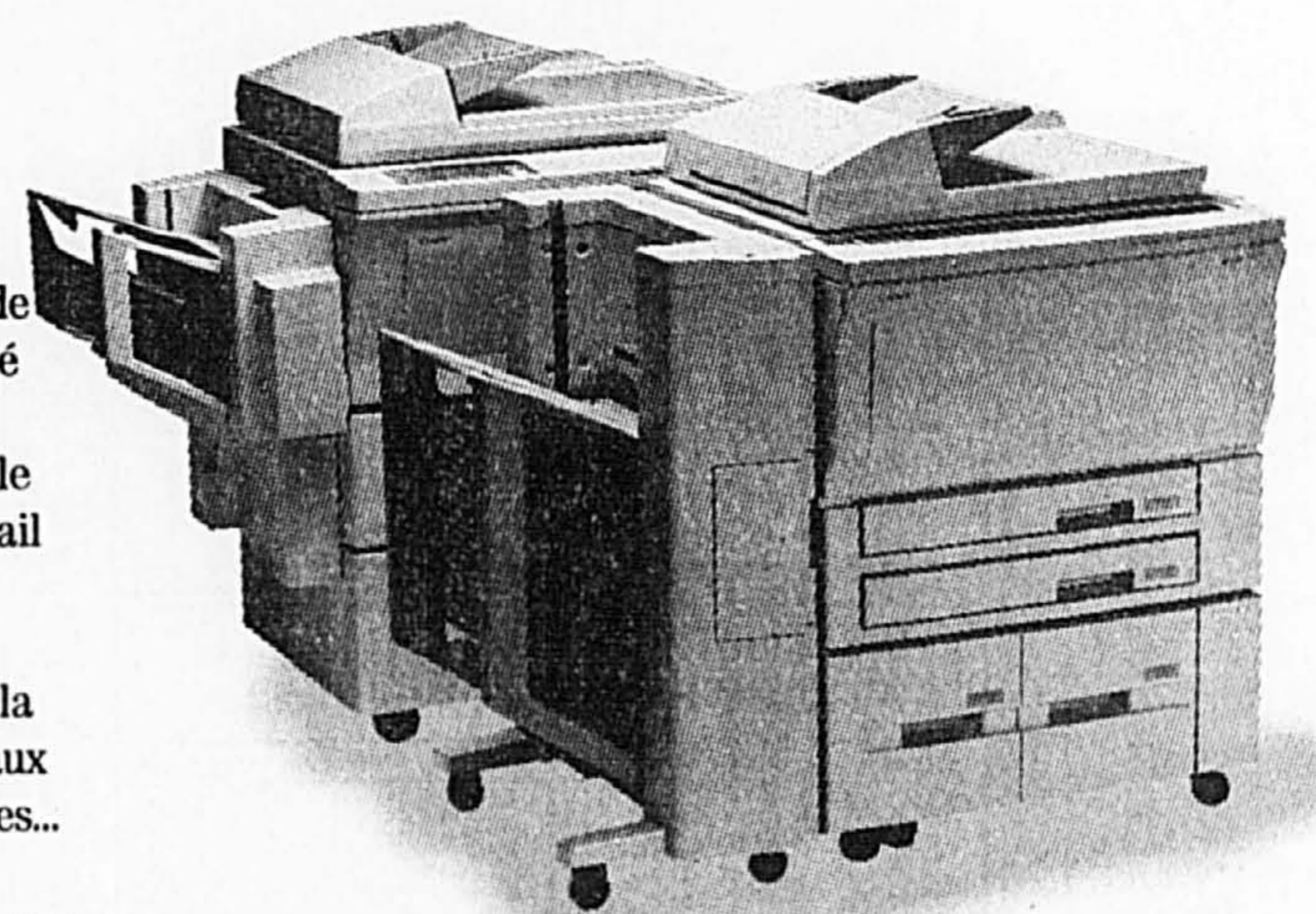
(... et sans versement de crédit-bail avant six mois, l'automatique est enfin à votre portée.)

En affaires, le temps, c'est de l'argent.

Cela n'a jamais été si vrai, car dès maintenant, à l'achat ou à la location par crédit-bail d'un NP 3050 ou d'un NP 4050 de Canon, ou de tout autre copieur NP ou télécopieur sélectionné de Canon, vous ne verserez aucun paiement avant six mois.

Cette gamme de copieurs NP évolués a établi une nouvelle norme en matière d'automatisation en offrant un large éventail de fonctions automatiques. En effet, la grande originalité de ces copieurs réside dans l'étendue de leurs capacités, dont l'assemblage et l'agrafage automatiques, l'autoreproduction, la reproduction recto verso, l'édition et le chargement d'originaux recto verso. Ils sont bourrés de fonctions pratiques, économiques... et automatiques!

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur les possibilités de louer un copieur NP de Canon par crédit-bail. Il suffit d'un versement initial de 50 \$ pour profiter, dès maintenant, de tous ses avantages. Aucun versement n'est requis avant six mois.



*Versement initial permettant la livraison et l'installation des copieurs NP ou télécopieurs sélectionnés de Canon. Cette offre, assujettie à une autorisation de crédit, est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1992. Certaines conditions s'appliquent.

Canon
NP 3050/4050



OE Inc.

5990, Côte de Liesse, Montréal (514) 341-6363 Télécopieur : 342-2561